



Aide pour le commerce :

un instrument privilégié pour les pays en développement et pour les pays les moins avancés

Le commerce est considéré comme un moteur de la croissance, permettant à des millions de gens de sortir de la pauvreté. Toutefois, de nombreux pays en développement sont confrontés à des obstacles qui les empêchent de tirer profit du système commercial mondial. Certains de ces obstacles, que le cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha vise à réduire ou à éliminer se trouvent sur les marchés d'exportation. Il s'agit des obstacles non tarifaires de plus en plus importants et des obstacles tarifaires classiques.

Mais, les obstacles internes, notamment, les formalités administratives excessives, le financement insuffisant, les carences de l'infrastructure peuvent être tout aussi difficiles à surmonter pour les exportateurs que les autres formes d'obstacle. L'objectif de l'aide pour le commerce vise précisément à réduire ces obstacles.

I. Objectifs de l'aide pour le commerce

L'aide pour le commerce a été lancée en décembre 2005, à l'occasion de la conférence ministérielle de Hong Kong. Selon le paragraphe 57 de la déclaration de cette conférence, l'aide pour le commerce vise à « aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, à se doter de la capacité du côté de l'offre et de l'infrastructure liée au commerce dont ils ont besoin pour les appuyer dans la mise en œuvre des accords de l'OMC et en tirer profit et, plus généralement, pour accroître le commerce ».

Cette aide s'inscrit dans le cadre de l'aide globale au développement mais avec l'objectif spécifique d'aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, à jouer un rôle actif dans le système commercial mondial et à utiliser le commerce

comme un instrument de croissance et de réduction de la pauvreté.

II. Champ d'application

L'aide pour le commerce est nécessaire dans quatre grands domaines :

■ Politiques et réglementations commerciales

Il s'agit de renforcer la capacité d'élaboration de la politique commerciale, la participation aux négociations commerciales et la mise en œuvre des accords de l'OMC.

■ Infrastructure économique

L'aide au commerce doit contribuer à investir dans l'infrastructure (routes, ports, télécommunications, réseaux énergétiques) nécessaire pour relier les produits aux marchés mondiaux.

■ Renforcement de la capacité de production

Il porte sur des secteurs économiques précis. Il s'agit entre autres de l'amélioration des laboratoires d'essais et de l'amélioration des chaînes d'approvisionnement pour accroître la compétitivité sur les marchés d'exportation.

■ Aide à l'ajustement

L'aide à l'ajustement permet de faire face aux coûts de transition découlant de la libéralisation, de l'érosion des préférences et de la perte de recettes fiscales ou de la détérioration des termes de l'échange.

III. Le suivi - évaluation de l'aide

Le but de l'examen global est de ren-

forcer le suivi et l'évaluation de l'aide pour le commerce pour inciter fortement les donateurs comme les bénéficiaires à faire avancer le programme d'aide pour le commerce.

Au regard des développements susmentionnés, l'aide pour le commerce constitue pour les pays en développement, un instrument important pour accroître leurs échanges commerciaux internationaux. Il revient donc à chaque pays de bâtir une véritable stratégie nationale en matière d'aide pour le commerce pour mieux renforcer sa compétitivité. C'est pourquoi, l'initiative de mettre en place un groupe de travail national (en cours) sur l'aide permettra au Gouvernement d'appréhender au mieux l'impact sur l'économie.



Infoline: 07 13 57 57 E-mail: djekoli@yahoo.fr

